

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 12 JUIN 2020

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du CGCT

Le douze juin deux mille vingt à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis en mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur BONNET Pierre, Maire.

Présents : BONNET Pierre – TRAVICHON Daniel – POTIER Nathalie – MOUSSERIN Jean-Luc – LONJOU Stéphanie – MAGNIN Guillaume – LEROUX Richard – TOURET Nadine – VIVIER Nathalie – HENRY Elisabeth – CHAZETTE Michel – BAUDIS Françoise – THOMASSET Christiane lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Absent excusé : SIFFER Maxence

Secrétaire de séance : MAGNIN Guillaume

Lecture est donnée du procès-verbal de la précédente réunion, lequel est adopté à l'unanimité.

DEMISSION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL

Monsieur le Maire rend compte de la réception, le 03 Juin 2020, de la lettre de démission de conseiller municipal de M. Jean-Claude DESSALCES.

DESIGNATION DELEGUE – ORGANISMES EXTERIEURS

Suite à la démission de M. Jean-Claude DESSALCES, le Conseil Municipal désigne comme délégué au SIVOM Val d'Allier Mme VIVIER Nathalie et en qualité de correspondant « défense » Mme POTIER Nathalie.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE – DESIGNATION DES DELEGUES

Le Conseil Municipal désigne les personnes dont les noms suivent en qualité de membres du CCAS : POTIER Nathalie – LONJOU Stéphanie – VIVIER Nathalie.

INVESTISSEMENTS 2020 - PROGRAMMES

Le Conseil Municipal arrête ainsi qu'il suit la liste des programmes d'investissement 2020 :

- travaux de voirie - chemin de la Croix de Vaux, chemin de Jallot, divers - (25 000 €)
- travaux d'assainissement de l'Espace Rural Culturel (9 200 €)
- mise sous alarme de l'Espace Rural Culturel (850 €)

REHABILITATION DU CAFE/RESTAURANT – VALIDATION DE L'AVANT-PROJET DETAILLE

Le Conseil Municipal approuve le contenu de l'avant-projet détaillé relatif à la réhabilitation du café-restaurant qui s'élève à 304 000 € HT – 364 800 € TTC.

CAFE/RESTAURANT – VALIDATION DE L'APPEL A PROJET

Le Conseil Municipal approuve les termes du dossier de candidature pour l'appel à projet de reprise d'activité commerciale du café-restaurant et fixe au 15 septembre 2020 la date limite de remise des candidatures.

VICHY COMMUNAUTE - FICT

Le Conseil Municipal valide le montant du fonds de concours attribué par Vichy Communauté à la Commune de Seuillet, pour les travaux 2019, qui s'élève à 4 663.50 €.

ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter le taux des taxes locales pour l'année 2020.

SUBVENTIONS 2020

Le Conseil Municipal arrête la liste des associations bénéficiaires d'une subvention au titre de l'année 2020.

DELEGATIONS D'ATTRIBUTION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Le Conseil Municipal décide de donner certaines attributions du Conseil Municipal au Maire afin de faciliter de bon fonctionnement de l'administration communale.

QUESTION DIVERSE

Le Conseil Municipal désigne M. Daniel TRAVICHON en qualité de délégué à l'ATDA.

Fait à SEUILLET, le 16 Juin 2020

Le Maire,
BONNET Pierre

